

Communiqué de presse – 09 juin 2020

La Confédération Construction Wallonne propose une batterie de mesures anti-crise au niveau régional

La construction wallonne sort très affaiblie de la crise du coronavirus. Au plus fort de la crise, 2 entreprises sur 3 avaient dû cesser leur activité. Heureusement, des mesures adoptées de façon express par le Gouvernement wallon en mars et avril avaient sensiblement réduit l'impact immédiat de la crise. Mais l'espoir est vite retombé, la situation ne se redresse pas comme on l'attendait. Par conséquent, la CCW émet ses propositions de relance.

La construction wallonne sort très affaiblie de la crise du coronavirus. Au plus fort de la crise, 2 entreprises sur 3 avaient dû cesser leur activité. Heureusement, des mesures adoptées de façon express par le Gouvernement wallon en mars et avril - telles que l'assouplissement de procédures en marchés publics et en délivrance de permis, ainsi que l'instauration d'aides financières - avaient sensiblement réduit l'impact immédiat de la crise. Mais l'espoir est vite retombé : maintenant que le secteur a repris ses activités, la situation ne se redresse pas comme on l'attendait dans plusieurs segments. Non seulement les mesures sanitaires impactent la productivité des chantiers, mais en outre les carnets de commande sont moins fournis, la confiance des consommateurs s'est érodée, les adjudications publiques tardent à redémarrer : plus de la moitié des entreprises de construction (54 %) ont vu diminuer –parfois très fortement- les contacts qui pourraient les mener à de nouveaux contrats. **Cette situation aura des répercussions en cascade dans tout le secteur : 23 % des entrepreneurs de construction seront contraints, avant la fin de l'année, de licencier des travailleurs, tandis que 9 % craignent une faillite.**

La crise est donc loin d'être finie. Par conséquent, complémentairement au plan de relance proposé par la Confédération Construction nationale (dans les compétences fédérales), c'est au tour de la Confédération Construction Wallonne (CCW) d'émettre ses propositions de relance dans les compétences régionales « pour et par la construction ». « **L'objectif est de s'appuyer sur le secteur de la construction et ses effets multiplicateurs pour relancer l'économie wallonne tout entière** », déclare Francis Carnoy, directeur général de la CCW, soulignant le fait que « *un secteur qui, par ses effets directs et indirects, génère au total 13% de la valeur ajoutée et 17% de l'emploi privé total, est incontestablement un puissant facteur de relance* ». Les mesures régionales proposées par la CCW s'inscrivent d'ailleurs spécifiquement dans la dynamique du plan « Get Up Wallonia », notamment :

- La relance par la **rénovation énergétique des logements**, en s'appuyant sur la promotion des primes et prêts à taux zéro et sur le renforcement d'incitants fiscaux ciblés (notamment

des abattements de droits d'enregistrement et de précompte immobilier), de sorte à répondre aux exigences de performance énergétique imposées par l'Europe.

- La relance par la **construction neuve en** accélérant l'octroi des permis d'urbanisme, en ciblant davantage le chèque-habitat sur le logement neuf, en promouvant l'assurance régionale (méconnue) « perte de revenus », et en accélérant le raccordement des bâtiments neufs par les GRD (outre évidemment une réduction de TVA à adopter au niveau fédéral).
- La relance par les **travaux publics** en lançant dès que possible sur le terrain des projets issus du plan Infrastructure n°2 (déjà confirmé et budgété par la Région à hauteur de 2 milliards € d'ici à 2026), sans oublier le rôle moteur des **investissements communaux** à stimuler également.

Le plan de la CCW comprend aussi d'autres mesures de sauvegarde plus **transversales**, comme par exemple le relèvement temporaire et le traitement accéléré des aides régionales à l'investissement, ou la valorisation accrue des outils financiers de la Sowalfin dans le contexte de crise, notamment le prêt Ricochet. *« A plus long terme, la CCW s'inscrit aussi dans les objectifs du gouvernement wallon de stimuler une croissance plus durable à travers les circuits-courts et l'économie circulaire, ainsi que la mobilisation de nos jeunes et demandeurs d'emploi vers les métiers d'avenir »*, conclut Francis Carnoy.

[Plan de relance Covid-19 par et pour la construction](#)

Pour plus d'information concernant ce communiqué de presse :

Francis Carnoy, directeur général CCW
0476.47.57.56 – francis.carnoy@ccw.be

À propos de la CCW :

La CCW est la branche wallonne de la Confédération Construction. La CCW représente 5.000 entreprises de construction, de tous métiers (entreprises générales, voirie, génie civil, toiture-couverture, électriciens, menuisiers, peintres, etc.), établies en Wallonie.